

Session de travail de la Ville de Belle-Baie

Compte-rendu

Date: Le 3 mars 2026

Heure: 18 h 37

Présents / présentes: J. Olivier, maire suppléant
B. Couturier, conseillère
O. Dilhac, conseiller
C. Doucet, conseiller
G. Frenette, conseiller
M. Larivière, conseillère
A. Noël, conseillère

Absents / Absentes: D. Guitard, maire
R. Arseneau, conseiller
A. Bard-Lavigne, conseillère

Administration: W. St-Laurent, greffière municipale
D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives
B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
R. Peñarroya, analyste technique senior
R. Clavet, chef de police
B. Robichaud, avocate municipale
V. Poirier, gestionnaire de la croissance et du développement
K. Kirk, gestionnaire des finances par intérim
G. Legacé, gestionnaire du secteur culture, loisirs et vie communautaire
M. Richard, chef adjoint de police

1. **CONSTATATION DU QUORUM**

La greffière municipale constate le quorum.

2. **DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

3. PRÉSENTATIONS

Les points 3.1 et 3.2 de l'ordre du jour sont inversés, la consultante n'étant pas encore présente.

Conformément à la décision adoptée au point 3.2 de la réunion extraordinaire tenue ce soir, le maire suppléant cède la présidence au conseiller Doucet pour la durée de la présente discussion.

3.1 Étude - Complexe multisports - Mylène Ouellet-Leblanc

La consultante Mylène Ouellet-LeBlanc présente l'étude de faisabilité pour la création d'un complexe multisports intérieur à Belle-Baie. Le projet vise à offrir un espace moderne et accessible à l'année pour diverses activités sportives et communautaires. L'étude démontre une demande importante pour ce type d'infrastructure, notamment en raison du vieillissement de la population et de la disponibilité limitée des installations existantes.

Deux scénarios ont été analysés, dont un complexe compact estimé à 13 M\$, identifié comme l'option la plus réaliste. Les projections financières indiquent un potentiel d'autofinancement important et un équilibre budgétaire possible après quelques années d'exploitation. L'étude recommande une gestion municipale directe ainsi que la mise en place d'un comité consultatif pour accompagner le projet.

La consultante indique être consciente que le coût de l'estimation a probablement augmenté depuis la réalisation de l'étude et qu'une version modifiée du document sera transmise aux élus afin d'y inclure le nouveau coût.

Bien que l'étude mette l'accent sur le pickleball, le volleyball, le badminton et la marche intérieure, la conseillère Couturier propose d'élargir la réflexion afin d'y inclure également d'autres activités, telles que les arts martiaux, le cheerleading, la gymnastique, le tai-chi et le yoga.

La consultante précise toutefois que certaines activités, comme la gymnastique, n'ont pas été incluses dans l'étude faute d'espace de rangement suffisant pour l'équipement requis.

3.2 Étude - Relance de l'Écomarché régional - Mylène Roy

Mandatée par la Ville de Belle-Baie, la consultante en développement de projets Mylène Roy présente son analyse de la faisabilité d'une relance de l'Écomarché régional de Beresford. Cette analyse tient compte des réalités du milieu, de la capacité des marchands et des ressources municipales.

L'objectif de l'étude était de documenter les enjeux, contraintes et leviers existants pour éclairer le conseil municipal dans sa prise de décision.

La relance de l'Écomarché sous son ancien modèle n'étant pas viable à court terme, il est proposé de créer un nouveau rendez-vous municipal ponctuel et structuré, adapté aux capacités locales et piloté par la Ville, permettant d'expérimenter et de préparer une initiative plus structurante à moyen terme.

La consultante souligne que le conseil doit se positionner rapidement (d'ici la fin mars) si elle souhaite lancer un marché régional en 2026, les délais étant serrés pour les permis, la confirmation des marchands, la logistique, le comité aviseur et la réorganisation interne.

3.3 Présentation - Cadre municipal de soutien aux initiatives citoyennes vertes - Vincent Poirier

Avant de débiter la présentation du document intitulé « Cadre municipal de soutien aux initiatives citoyennes vertes », le directeur de la croissance municipale Vincent Poirier rappelle aux élus que les municipalités ayant constitué Belle-Baie avaient, à l'époque, diverses initiatives vertes qui ont expiré avec la fusion. Cette démarche vise à établir un cadre applicable à l'ensemble du territoire.

Le programme a pour objectif de soutenir des initiatives citoyennes favorisant la conservation de l'eau potable, la réduction des déchets et le verdissement des propriétés.

Il propose des subventions pour : barils récupérateurs d'eau, toilettes et pommes de douche à faible débit, bacs de compostage, digesteurs domestiques et plantation d'arbres. Des ateliers et activités de sensibilisation accompagneront ces mesures afin d'assurer une adoption durable.

Les économies potentielles comprennent notamment une réduction des coûts d'enfouissement d'environ 88 704 \$ par an. Les limites identifiées concernent la variabilité des données locales et la nécessité d'un suivi continu.

On prend note que, en raison du risque de prolifération des moustiques, le type de baril récupérateur d'eau admissible pourrait devoir être précisé ou réglementé.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 51.



Danica Boudreau, greffière adjointe